

# RÈGLEMENT 2026 DES COURSES de la JUNIVILLOISE du 25 MAI 2026

## **Art 1 - ORGANISATION**

Les courses de « **La JUNIVILLOISE** » sont organisées par l'association « **LES PIEDS À LA RETOURNE** » :

- Course « **La Junivilloise** » de 10 km est ouverte à tous les athlètes licenciés ou non licenciés nés en 2010 et avant (de cadet à master). Cette course est inscrite au challenge Sud-Ardenne 2025-2026 et au challenge des clubs Ardennes.
- Course dite « **La Découverte** » de 3 km est ouverte à tous les athlètes licenciés ou non licenciés, adultes et jeunes nés en 2013 et avant (de benjamins à master).
- Course « **Éveil Athlé** » de 1 km environ, ouverte aux jeunes nés en 2017-2019.
- Course « **Poussins** » de 1,5 km environ, ouverte aux jeunes nés en 2015-2016.

Les participants courent sous leur propre responsabilité et les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour vol pouvant survenir pendant la manifestation.

## **Art 2 - ASSURANCE**

Pour ces épreuves, les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès d'AXA France IARD de Ste-Menehould (51). Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **Art 3 – ENGAGEMENTS – INSCRIPTIONS SUR LEDOSSARD.COM**

**La Junivilloise** (10 km) : inscription **uniquement sur le site ledossard.com** au tarif de 11€ jusqu'au 21 mai à 23h59.

- Pas d'inscription sur place le jour de la course.
- Nombre de participants limité à 450.

**La Découverte** : inscriptions **sur ledossard.com** au tarif de 5€.

- Nombre de participants limité à 150.

*À noter : 1 euro par inscription sera reversé à l'Association « Roseau » de Reims s'occupant des enfants atteints de leucémie ou de cancer et de leurs familles.*

Pour les **deux courses jeunes** « **Éveil Athlé** » et « **Poussins** » : inscriptions gratuites sur bulletin + questionnaire PPS ou certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, à renvoyer par mail à [lajunivilloise@gmail.com](mailto:lajunivilloise@gmail.com)

Documents téléchargeables sur le site internet du club :

<https://piedsaretourne.wixsite.com/juniville/junivilloise>

Conformément à la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 tous les non licenciés FFA, y compris les licenciés d'autres fédérations sportives, doivent avoir satisfait au PPS (Parcours Prévention Santé) ou présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an. Les licenciés FFA seront en mesure de présenter leur licence.

Par son inscription à l'une des courses, le coureur autorise l'association à publier des photos de l'épreuve et du podium dont celles le concernant.

## **Art 4 – INSCRIPTIONS CLUBS ET ÉQUIPES SUR LEDOSSARD.COM**

Les clubs le souhaitant peuvent inscrire leurs athlètes avec un code à demander par mail à [lajunivilloise@gmail.com](mailto:lajunivilloise@gmail.com) en indiquant les précisions nécessaires pour la facturation.

## **Art 5 - DOSSARDS**

Les dossards seront retirés :

- À l'épicerie Proxi Tabac Presse Tou'Proch, 22 Rue Alfred Doury, 08310 Juniville
  - Vendredi 22 mai de 15h à 19h
  - Samedi 23 mai de 9h à 12h
- À la salle des fêtes (face à la mairie) le jour de la course à partir de 8h30

Les dossards seront portés sur la poitrine (prévoir des épingles). Tout coureur qui, à l'arrivée ne sera pas porteur de son dossard ou ayant celui-ci pas clairement lisible, sera disqualifié.

## **Art 6 - PARCOURS & RAVITAILLEMENTS**

- Les départs pour « **La Junivilloise** » et pour la « **La Découverte** » auront lieu à 10h à côté de la Place de la Mairie et les arrivées rue Alfred-Doury, devant la salle des fêtes.

Repérage tous les kms : 1 boucle de 3 km pour la course « **La Découverte** » et 3 boucles d'environ 3,300 km soit une distance totale de 10 km pour « **La Junivilloise** ».

Chronométrage avec Ultratiming. Un poste de ravitaillement est prévu sur le parcours ainsi qu'un ravitaillement à l'arrivée dans la salle des fêtes. Selon les conditions atmosphériques, un 2ème poste de rafraichissement sur le parcours pourra être mis en place.

- Les départs des deux courses jeunes auront lieu à 9h15 (**Éveil Athlé**) et 9h30 (**Poussin**), rue Alfred Doury à côté de la Place de la Mairie et les arrivées rue Alfred-Doury, devant la salle des fêtes.

## **Art 7 - SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE**

La sécurité sur le parcours est assurée par une infirmière DE, les secouristes diplômés de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Juniville, le médecin de Juniville, une ambulance et une équipe de signaleurs bénévoles.

Par mesure de sécurité, le port d'écouteurs ou de casque audio n'est pas autorisé sur les courses.

## **Art 8 - RÉSULTATS-CLASSEMENTS.**

La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront sur la place de la mairie ou à la salle des fêtes selon la météo, dès la fin des courses pour les jeunes, et à partir de 11h45 pour « **La Junivilloise** » et « **La découverte** ». Les classements seront affichés dans la salle des fêtes et paraîtront dans la presse locale, le site [www.ultratiming.be](http://www.ultratiming.be) et sur le site internet du club.

<https://piedsaretourne.wixsite.com/juniville>

## **Art 9 - RÉCOMPENSES-RÉCEPTION.**

- **Lot souvenir aux participants de chaque épreuve.**
- **Courses jeunes** : trophée aux 3 premiers masculins et 3 premières féminines de chaque catégorie
- Course « **La Junivilloise** » : lot aux 3 premiers masculins et 3 premières féminines et récompenses aux premiers/premières de chaque catégorie (M et F).
- Course « **La Découverte** » : lot aux 3 premiers masculins et 3 premières féminines.